

Régimes spéciaux de retraites : les syndicats en guerre contre la fin des privilèges



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 05 décembre 2019

Source [Valeurs actuelles] SNCF, RATP et EDF : les syndicats s'arc-boutent pour maintenir des avantages d'un autre temps. Peu leur importent les efforts réalisés par le secteur privé et par les contribuables, qui épongent inlassablement les déficits de ces régimes spéciaux.

Leurs privilèges sont proportionnels à leur pouvoir de nuisance. Ce 5 décembre, la France est à l'arrêt, notamment otage des salariés de la SNCF et de la RATP. Avec le risque, si le mouvement devait perdurer, de provoquer la faillite de centaines de PME qui réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires pendant les fêtes de fin d'année. Travailler cinq ou dix ans de moins et percevoir des pensions plus élevées (sans compter tous leurs autres avantages) ne les gênent pas. Avec la complicité des syndicats, CGT en tête, ils refusent tout partage des efforts.

SNCF, les retraités seigneurs du rail

Quelques chiffres pour planter le décor ferroviaire : 142 943 salariés à la SNCF en 2017, 176 842 retraités et 84 191 pensions de réversion pour un montant annuel de prestations de 5,3 milliards d'euros. Cela nécessita une subvention de l'État de 3,28 milliards, en raison pour partie des avantages du statut de cheminot, qui permettent un départ à la retraite à 57 ans et même 52 ans pour les agents de conduite, avec une pension égale à 75 % de leur rémunération moyenne (primes partiellement comprises !) des six derniers mois de carrière. Résultat, une retraite moyenne de 2 636 euros brut à la SNCF en 2017 (1 496 euros brut pour l'ensemble des retraités). Bienheureux cheminots retraités qui, comme leur famille, ne paient pas leurs billets sur l'ensemble du réseau ferroviaire.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)